

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 62 (1965)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Conseils aux débutants

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juillet 1965

Décidément, ce printemps 1965 aura été bien capricieux et décevant à tous égards, quelques trop rares belles journées alternant avec de nouvelles et abondantes pluies et parfois du brouillard vraiment hors de saison.

La récolte s'en est fâcheusement ressentie, et nous ne pouvons que renouveler nos conseils de prudence et de vigilance en ce qui concerne les provisions. Les quelques renseignements que nous avons sont fort contradictoires, et dans certaines régions on dit même que la récolte marche normalement. Tant mieux, mais nous craignons cependant que certains collègues ne se laissent leurrer par des apparences trompeuses. S'il y a quelque récolte dans les hausses, les corps de ruches ne doivent en général plus peser bien lourd, sauf dans les régions élevées où la pose des hausses s'est faite dernièrement. Le développement, retardé par les mauvaises conditions du printemps a pris d'un seul coup un essor considérable, la consommation est devenue énorme et n'a pu être dans la plupart des cas compensée entièrement par les apports trop intermittents.

Donc, en prélevant la récolte, il importe de contrôler soigneusement les provisions du bas, et pour ce faire, un simple coup d'œil ne suffit pas. Il faut sortir les 2 rayons du bord, censés contenir le gros des réserves. S'ils ne sont pas pleins, inutile de chercher ailleurs, et s'il n'y a pas apparence de récolte immédiate, il faut enlever les hausses et nourrir... Nous espérons vivement que ce ne sera pas le cas pour vous, mon cher débutant, et qu'au 1<sup>er</sup> juillet, vos colonies seront en plein travail !

Nous voudrions aborder maintenant un sujet qui risque d'être de saison en 1965. Il s'agit de l'ennemi No 1 du rucher : le pillage. Certes, dans une année favorable telle que 1964 par exemple, le risque n'est pas très grand. Mais il y a, plus souvent que l'on ne le voudrait, des saisons de maigre récolte, et c'est alors que le danger peut devenir considérable.

Et ce danger croît avec l'importance du rucher. Voici donc quelques points à retenir : tout d'abord, le matériel doit être en ordre, les toits et les fonds bien ajustés. La moindre fissure, le plus petit espace peuvent donner lieu à de l'agitation. Deuxième point : toute colonie anormale, orpheline, bourdonneuse ou trop affaiblie cons-

titue un danger et doit être éliminée au plus tôt. Aucune ruche sans abeilles ne doit contenir des rayons et doit être soigneusement fermée. En un mot, de l'ordre et encore de l'ordre. Ne rien laisser traîner pouvant exciter les abeilles. N'ouvrir les ruches qu'en cas de nécessité et ne pas prolonger la visite. Interrrompre le travail si l'agitation augmente. Les mêmes précautions sont à prendre lors du prélèvement du miel, surtout en fin de saison. Avoir un enfumoir en ordre, recouvrir les rayons au fur et à mesure du prélèvement, avoir à proximité de l'eau, dans un arrosoir par exemple, pour laver la brosse et asperger les abeilles au besoin. Ne jamais oublier quoi que ce soit, rayons, hausses vides, etc., s'assurer que tout est en ordre avant de quitter le rucher si l'on n'extrait pas sur place. En cas de nourrissement, ne pas oublier d'abaisser les entrées et les rétrécir pour les colonies moins fortes. Ne jamais donner de sirop en plein jour, ne rien verser à côté, en un mot tout faire avec le plus grand soin. Nous nous excusons de répéter ces conseils élémentaires, mais il est facile de prévenir le pillage, alors qu'il est par contre fort difficile de le maîtriser. Si le rucher est à proximité de l'habitation et que l'on dispose d'eau courante, asperger copieusement les ruches sera l'un des meilleurs moyens pour calmer l'agitation.

Il existe une deuxième forme de pillage, que l'on appelle pillage latent, et que seul un œil exercé peut déceler, la ruche pillée ne se défendant pas. Ce pillage est le plus souvent le fait d'une seule colonie. Il faut saupoudrer les abeilles sortantes avec un peu de farine et observer soigneusement la rentrée dans les autres ruches. On aura tôt fait de découvrir la pillarde. Il faut alors intervertir les deux ruches.

Les abeilles sont complètement déroutées et le plus souvent tout finit par rentrer dans l'ordre, à condition bien entendu que l'on ait pu s'y prendre à temps.

En ce mois de juillet, il faudra encore surveiller les ruches qui ont essaimé tardivement ou changé de reine, la saison permettant encore de leur porter remède s'il y a lieu.

Juillet est le mois par excellence de la miellée des forêts et de la floraison en haute montagne. Que va-t-il nous réservé ? En tout état de cause et si la saison devait être décevante sachons, mon cher débutant, garder le sourire, restons fidèles à nos sections respectives, soyons des membres actifs et dynamiques, dignes de la belle cause que nous voulons et devons défendre en toute circonstance.

A tous, nos bons vœux de plaisir et satisfaction pour cette deuxième tranche de la campagne 1965 !

Marchissy, le 18 juin 1965.

*Ed. Bassin.*